



Ceci engage le joueur à participer aux championnats individuels Seine-Maritime et par équipe pour le club, et aux tournois du club.

Adhérents	Formules			Nombre d'élèves	Observations
	1h30	3h00	4h30		
Compétiteurs	220 €	330 €	430 €	Max 4 /Terrain 1 enseignant	Conditions d'admission**
2èmes séries*	120 €	170 €	220 €	Max 8 joueurs 4 /Terrain 1 enseignant	Conditions d'admission**
Femmes dès 5/6* Hommes dès 3/6*	0 €	0 €	0 €	Max 4 /terrain	Conditions d'admission**
1h de physique	100 €***			Selon disponibilité	

*Classement validé au mois de septembre 2023

** Sur sélection de la commission sportive en fonction :

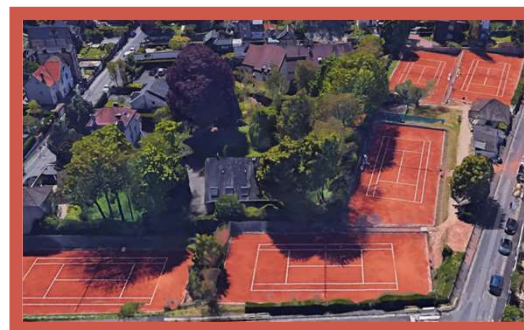
- ✓ Signer et respecter les termes de la charte : Compétiteurs MSATC
- ✓ Du niveau de jeu atteint par catégorie d'âge.
- ✓ Du nombre de tournois et matches effectués.
- ✓ De la motivation du joueur pour les compétitions.
- ✓ De l'investissement parental pour les jeunes.
- ✓ De la participation à la vie du club. (soirées, permanences...)

*** Gratuit quand obligatoire, sur sélection de la commission sportive.

Nos Partenaires



MONT-SAINT-AIGNAN TENNIS CLUB



Tarifs 2023 - 2024

msatc.secretaire@fft.fr tel : 02 35 74 03 86

Site des Coquets : 8 rue du Professeur Fleury Mont-Saint-Aignan

Site des Cottes : 38 rue Ernest Lesueur Mont-Saint-Aignan

COTISATION ANNUELLE

licence -6 ans : 12€ / entre 7 et 18 ans : 22€ / adulte : 32€

TENNIS	Adultes nés en 2005 et avant	Jeunes (entre 2019 et 2006)	Etudiants de -26 ans (1998 à 2005) carte obligatoire	+65 ans Né en 1959 et avant	Adultes 2èmes séries en compétition pour le club	Non Joueur
Cotisation annuelle hors licence	228 €	168 €	168 €	183 €	168 € Filles 2/6 et + Garçon 0 et + 32 €	8 €

• Tarif familial dégressif

les adhérents de la famille étant numérotés du plus âgé au plus jeune :

- ✓ Cotisation hors licence du 2^{ème} adhérent : adulte 208 € ; jeune 153 €.
- ✓ Cotisation hors licence du 3^{ème} adhérent jeune 138 €
- ✓ Cotisation hors licence du 4^{ème} adhérent jeune 123 €
- ✓ Cotisation hors licence du 5^{ème} adhérent jeune 108 €
- ✓ 3 invitations gratuites par adhérent. Au-delà, 10 € de l'heure.
- ✓ Adhésion à partir du 1^{er} mars 2024 : Adulte 115 € + licence obligatoire ; Jeune 85 € + licence obligatoire.

Location horaire d'un court : 20 €.

TENNIS + PADEL	Adultes nés en 2005 et avant	Jeunes (entre 2019 et 2006)	Etudiants de -26 ans (1998 à 2005) carte obligatoire	+65 ans Né en 1959 et avant	Adultes 2èmes séries en compétition pour le club
Cotisation annuelle hors licence	328 €	268 €	268 €	283 €	268 €

• Location Horaire padel

- ✓ Heures pleine semaine 18h00 – 22h30 + week-end : 15,00 €/1h30/joueur
- ✓ Heures creuses midi semaine 12h00 – 14h00 : 7,50 € / 1h00 /joueur
- ✓ Heures creuses semaine 08h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00 : 5,00 € / 1h00 /joueur
- ✓ 3 invitations gratuites par adhérent
- ✓ Adhésion à partir du 1^{er} mars 2024 : Adulte 215 € + licence obligatoire ; Jeune 185 € + licence obligatoire.



ÉCOLE DE TENNIS



L'enseignement est réservé aux adhérents.

Tarifs à l'année pour 30 séances effectives de cours, quel que soit le jour de la semaine.

Adhérents	Nés en	Formule	Durée hebdo	Tarifs	nombre d'élèves	Observation
5-6 ans	2019/ 2018	LOISIR (ex mini tennis)	1 heure	60 €	Max 8/ enseignant	
7-16 ans	2017/ 2008	LOISIR	1 heure	110 €	Max 6/ enseignant	
12-16 ans	2012/ 2008	Initiation compétition*	1 heure 30	280 €	Max 4/ enseignant	Engag. offert au tournoi JEUNE du MSATC
17 ans et +	2007 et avant	Perfectionne ment	1 heure	260 €	Max 4/ enseignant	
17 ans et +	2007 et avant	Perfectionne ment*	1 heure 30	390 €	Max 4/ enseignant	
1h de physique			100 €		Selon disponibilité	

* Niveau de jeu équivalent 30/4 minimum

Cours à la carte : Selon disponibilité des courts : 40 € de l'heure pour 1 à 4 joueurs.

Afin d'adhérer au club, il suffit d'acquitter la cotisation annuelle ainsi que la licence (certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis en loisir ou compétition obligatoire). Ceci offre un accès illimité, à usage strictement privé, aux terrains des Coquets et des Cottés.